

Communiqué de Presse - Saisie de médicaments contrefaits ne contenant aucun principe actif

Communiqué de presse, le 18 octobre 2013

Grosse saisie à l'aéroport de Zurich : Grâce à la collaboration efficace entre les autorités suisses, une importante cargaison de psychotropes contrefaits a pu être interceptée. Ce sont en effet plus d'un million de comprimés d'un anxiolytique en provenance de Chine et à destination de l'Egypte, qui transitaient par la Suisse, qui ont été saisis.

Quatre palettes de médicaments contrefaits pesant plus de 400 kilogrammes ont été saisies. Les douanes suisses en ont informé l'Institut suisse des produits thérapeutiques, Swissmedic, qui a fait retenir la marchandise et demandé des échantillons. Les analyses effectuées par les laboratoires de Swissmedic ont révélé que ces médicaments, prescrits en cas de fortes angoisses, ne contiennent aucun principe actif. Les spécialistes ont en outre fait savoir que ces contrefaçons sont indécélables au premier coup d'œil.

Marchandise détruite

Swissmedic en a immédiatement informé les autorités internationales, et en particulier les autorités sanitaires égyptiennes et chinoises. L'institut a par ailleurs ouvert sans la foulée une procédure administrative et ordonné la destruction de la marchandise.

Les comprimés saisis sont des contrefaçons de la préparation « Xanax », distribuée par les laboratoires Pfizer.

Il convient enfin de souligner que cette affaire est sans conséquence pour les patientes et patients suisses. En effet, toutes les préparations achetées via des canaux de distribution légaux (pharmacies, médecins, hôpitaux) sont sûrs, efficaces et de qualité irréprochable.

[retour au sommaire Communications](#)

Swissmedic • Institut suisse des produits thérapeutiques • Hallerstrasse 7 • Case postale • CH-3000 Berne 9
Tél. +41 31 322 02 11 • Fax +41 31 322 02 12 • [Disclaimer](#)

<http://www.swissmedic.ch/aktuell/00003/02492/index.html?lang=fr>